Mars 2017

Les nouvelles du FLES de Chinon

Contact : MH.Carlat
Tel 02.47.93.28.48

Vous avez une idée d'article pour la lettre du FLES, vous avez une photo intéressante, nous sommes preneurs !

Le mot du Président

De nouveaux droits à la formation tout au long de la vie,
Magnifique, oui, mais pour qui ?

Aujourd'hui, on le sait bien, les exigences techniques ou liées au savoir-faire, au savoir être dans une activité professionnelle ne cessent d'évoluer en permanence. L'effort d'adaptation requis est important et l'employeur, comme le salarié doivent y satisfaire. Pour répondre au mieux, les pouvoirs publics ont mis en place le fameux CPA ou Compte Personnel d'Activité, véritable livret virtuel qui accompagne le salarié tout au long de sa vie professionnelle, retraçant ce qu'il a pu déjà acquérir en savoirs de toute nature et facilitant ainsi le dialogue avec son employeur, sur le champ des possibles. Mais au-delà, le CPA rassemble également l'ensemble des droits acquis lors de sa vie professionnelle, notamment si elle a été pénible, ou dans sa vie associative. C'est une avancée de taille, un réel progrès ! Encore convient-il d'en faire le meilleur usage, de bien maîtriser son fonctionnement. Dans ses missions, le FLES s'est fixé entre autres objectifs, d'en faciliter la diffusion et sa promotion auprès des utilisateurs. Comment créer son CPA, comment utiliser ses droits à la formation? Le FLES est le facilitateur indispensable pour accéder réellement à ces droits pour les salariés en parcours professionnel. Il rend accessibles les outils informatiques et traduit, simplifie les termes techniques, sésame pour concrétiser les projets de formation.
Rendre effectif les droits, c'est bien l'esprit de l'éducation populaire, celui qui anime le FLES, afin de sortir des chemins réservés à quelques-uns. A la demande des employeurs, le FLES est tout à fait en mesure d'organiser des formations pratiques pour l'accès au CPA pour les salariés en contrat aidé ou non.

André Laurent

Bientôt à Chinon, une auto-école solidaire ouvrira ses portes « La Batoude »

On peut maintenant utiliser ses droits CPA pour le permis de conduire

Les petits déjeuners du FLES, une nouvelle bonne habitude !

Après avoir reçu plus de 20 salariés autour d'un café en décembre dernier, avec des échanges très riches, nous avions, cette fois ci invité les employeurs et les tuteurs de salariés en contrat aidé. La Nouvelle République était présente, voici la photo prise à cette occasion, et des extraits de l'article du correspondant :

« Deux questions sont posées aux employeurs présents : *« A quoi sert un contrat aidé ? Comment améliorer l'efficacité des emplois aidés ? »*. À partir des réponses données, la discussion a pu s'engager, sous la houlette de Marie-Hélène Carlat, coordonnatrice du Fles. *« Cette matinée nous permet d'être à l'écoute des employeurs et des tuteurs, pour voir s'ils connaissent le système des emplois aidés et éventuellement l'améliorer. Nous sommes également formateurs du personnel, grâce au Fonds social européen et aux cotisations de notre centaine d'adhérents au niveau de l'arrondissement »*, explique André Laurent.

Il poursuit : *« 352 personnes ont été reçues dont les trois quarts sont des femmes. 223 ont pu bénéficier de formation. Avec la loi NOTre, les communautés de communes ont plus de poids aujourd'hui ».*

Par l'intermédiaire du Fles, de nombreux salariés peuvent accéder à un emploi, essentiellement dans le secteur sanitaire et associatif.

Le CHIFFRE : 278

C'est le nombre de personnes que le FLES a accompagnées en 2016, parmi les 352 personnes reçues. Cela comprend les salariés en contrats aidés, les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi en recherche de contrat aidé ou de formation.

Le FSE finance cet accueil global sur l'axe 3 « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion », programme délégué au Conseil départemental d'Indre et Loire.

∞∞∞

Retenez la date de notre Assemblée Générale !
*Elle se déroulera à la Mairie de Chinon, **le lundi 19 juin à 15h,***
suivie d'un moment de convivialité

AG 2015 au collège d'Avoine

En 2017, Pôle Emploi renouvelle son partenariat avec le FLES

Un module de mobilisation pour les demandeurs d'emploi animé par Sophie Halay en avril et mai

Un module d'élaboration de projet pour les demandeurs d'emploi animé par Astrid Laurent en juin

Comme par le passé, une information collective est organisée dans les locaux de Pôle Emploi Chinon chaque mois.
Les employeurs doivent encourager leurs salariés à s'y rendre afin de connaitre tous les avantages de l'accompagnement

« S'il n'est pas soutenu par un tuteur, le jeune arbre se courbe facilement » (proverbe chinois)

Le Fles organise le mardi 4 avril prochain puis le 23 mai, une journée de formation pour les tuteurs de salariés en contrat aidé, de 9 h à 17h dans les locaux du FLES

Il est encore possible de s'y inscrire

(Coût par tuteur : 140 €)

Portrait d'une salariée du FLES

Sophie Halay, une praticienne de la relation d'aide

Elle a déjà connu un parcours professionnel varié, comportant des reconversions et elle recherche toujours la sincérité dans sa pratique professionnelle. Elle assure l'accompagnement des personnes salariées en CAE pour le FLES depuis 8 ans et trouve du plaisir dans la fabrication de solutions sur-mesure coconstruites avec ses « clients ». Cette mère de famille de 3 enfants vient d'obtenir brillamment un diplôme de psychopraticienne de la relation d'aide, ce qui lui permet d'exercer en libéral, à Chinon, le vendredi. Elle aime cultiver son jardin, au propre comme au figuré et c'est une jardinière très demandée par les bénéficiaires du FLES.

L'équipe du FLES est composée de 5 salariées, nous vous les présenterons au fil des lettres d'information

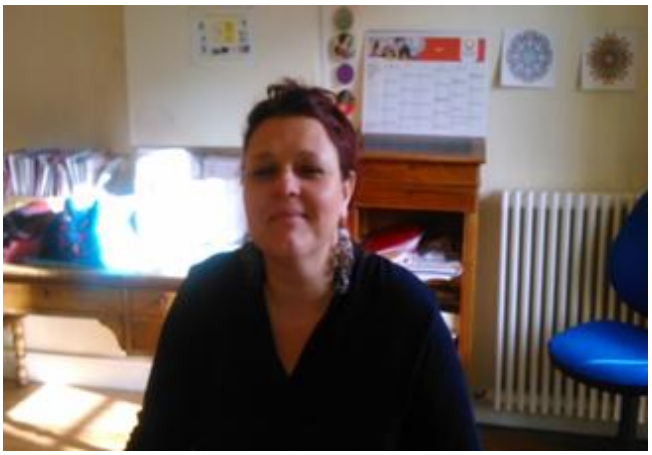

Sophie assure les permanences de Chinon, Bourgueil, Richelieu et Azay-le Rideau